

Conseil Municipal du 4 Avril 2019

• 00:00:00 -

Décisions prises par Le Maire



Thérèse Leroux :

• 00:13:00 -

1 • Vote du Budget Primitif pour l'exercice 2019



Thérèse Leroux :

Reprise à l'identique du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)

Remarque sur le budget 'triste' de l'agglo, problème retard de l'entrepôt Amazon.

Brétigny : doublement de l'aire dédiée au nomades

Tableau récapitulatif :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	708.708 €	708.708 €
FONCTIONNEMENT	4.951.239 €	4.951.239 €
TOTAL	5.659.947 €	5.659.947 €

Fichier détaillé PDF : [budget_2019B](#)



Joseph Simons :Le surendettement de la commune correspond à une dette de 1008€ par habitant (à comparer avec la moyenne 880€)



sur l'amélioration des conditions de travail des employés (+augmentation des salaires)
FD sur l'agglo : les transferts de compétence n'ont pas réduit le nombre des postes

• 01:32:00 –

2 • Vote des taux d'imposition pour l'année 2019

Tableau récapitulatif :

<i>Taxe d'Habitation</i>	15,89 %
<i>Taxe Foncière sur Propriétés Bâties</i>	20,13 %
<i>Taxe Foncière sur Propriétés Non-Bâties</i>	76,80 %

• 01:33:00 –

3 • Attribution d'une subvention à l'association Loisirs et Culture pour 2019

montant de la subvention : 49500€

• 01:35:00 –

4 • Avis sur l'arrêt de projet SCOT Cœur d'Essonne Agglomération



Philippe Witterkerth : rapport de 950 pages reçu moins d'une semaine avant le conseil, saturation des réseaux de transport



François Dhondt : remarque sur la densification de population



10000 logements sur la RN20

• 02:009:00 –

5 • Avis sur l'arrêt de projet PLH Cœur d'Essonne Agglomération

Politique Locale de l'Habitat

Sur Villiers, besoin de 95 logements dont 55 sociaux

6 • Engagement de la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU et ajustement

(point retiré de l'ordre du jour)

• 02:14:00 -

7 • Délibération 2018-078 adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO du SIPPAREC - Modification

Achats groupés

• 02:17:00 -

8 • Signature de la convention 104-2018 d'objectifs et de financement 2018-2019 du CLAS avec la CAF de l'Essonne



J-M_Leclercq

• 02:19:00 -

9 • Approbation d'un séjour d'été pour les jeunes réalisé dans le cadre des actions du CLAS

10 enfants, coût 4900€

• 02:23:00 -

Questions diverses



A Bellanger : Les gens du voyage à la pointe à l'Abbé Roms dans le sqwatt à l'hôpital de Vaucluse



pas d' »invasion » après l'évacuation de l'aire de Brétigny

• 02:27:00 -

Retour sur l'audit et le mouvement de grève



Francois Dhondt :



Les 8 fiches « action » synthétisant 71 fiches ont été traitées
Service minimum : les primes de 110€ ne seront pas versées aux « briseurs de grève »
(dixit François Dhondt)

Pas informée de la grève, aucune réception de tract

00:02:37



lit le tract



attaque le syndicat sur le non-respect de la procédure



attaque le syndicat sur le contenu du tract. Pour lui, le syndicat sera responsable si la personne mise en cause (dont il est demandé la démission) se suicide par pendaison.